



Paris, le 27 novembre 2008

Message de la Présidente et du Directeur général aux personnels du CNRS

Le CNRS a franchi aujourd'hui une étape essentielle de sa réforme avec une première mise en œuvre de son Plan stratégique « Horizon 2020 » approuvé le 1^{er} juillet dernier : comme l'avait déjà fait le Conseil scientifique le 18 novembre 2008, le Conseil d'administration du CNRS vient, au cours de sa séance de ce jour, d'approuver la structuration scientifique de notre établissement en neuf Instituts et trois Pôles.

La création de ces neuf Instituts, amenés à remplacer les départements scientifiques actuels, réaffirme ainsi le caractère fondamentalement multidisciplinaire du CNRS. Ces Instituts couvrent l'ensemble des champs de la connaissance que notre organisme a actuellement en son sein : chimie, écologie et environnement, physique, physique nucléaire et physique des particules, sciences biologiques, sciences humaines et sociales, sciences mathématiques et leurs interactions, sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie, sciences de l'univers.

En préalable, le conseil d'administration avait exprimé le souhait que les sciences et technologies de l'information soient structurées de manière homogène et visible, dans un premier temps, au sein de ST2I, et qu'une réflexion soit engagée avec les instances du CNRS afin d'envisager la création d'un Institut des sciences et technologies de l'information du CNRS.

Les grands défis que pose la société nécessitent des compétences multidisciplinaires. Pour y répondre, le CNRS se dote d'une structure transverse en trois Pôles qui, au sein de la Direction Générale de l'organisme, exercera la mission d'intégration scientifique. Ces pôles découlent des options transverses du Plan Stratégique : Origine et maîtrise de la matière, nanosciences et nanotechnologies ; Le développement durable au service de l'Homme ; La société en réseau.

La mise en œuvre de ces décisions interviendra dès le premier trimestre 2009.

Pour l'année 2009, le budget (hors salaires) du CNRS est en augmentation de 4,6 M€. Ces crédits nous permettront de maintenir le budget consacré aux dotations annuelles des unités à son niveau de 2008, ainsi que les crédits incitatifs des Instituts et ceux consacrés aux équipements mi-lourds. Le CNRS affirme, par un budget en croissance de 3 M€, l'une de ses priorités sur les Très Grands Equipements.

Aux côtés des trois cents postes de chercheurs en 2009, quatre-vingt dix chaires CNRS-Universités permettront l'accueil en délégation au CNRS, pour cinq ans renouvelables, de maîtres de conférence nouvellement recrutés.

La diminution du nombre d'emplois inscrits au budget du CNRS (majoritairement des emplois d'ingénieurs et de techniciens) nous incite à mutualiser davantage les fonctions de gestion dans les laboratoires et les services, et à conserver une politique ambitieuse pour les personnels techniques. Les mesures gouvernementales annoncées sur l'amélioration des carrières de la recherche nous permettent de continuer l'augmentation, commencée depuis trois ans, de 25% des taux de promotion des chercheurs et de 40% des changements de corps des ingénieurs et techniciens.

Cette augmentation des promotions vient saluer la qualité des travaux et actions menés par notre organisme, au travers de ses personnels. A titre d'exemple, à l'issue du premier appel à projets « Chercheurs confirmés » lancé par le Conseil européen de la Recherche, le CNRS se classe au premier rang des organismes d'accueil en Europe. En effet, il accueille onze lauréats et deux projets de recherche figurent en liste complémentaire.

Les évolutions du système français d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation se poursuivent actuellement, que ce soit entre les organismes de recherche pour mieux définir leurs domaines respectifs d'intervention et les modalités de leur coordination, ou dans les universités avec la mise en œuvre de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités et avec le déploiement du Plan Campus. Notre établissement est, de par son importance, impliqué dans la plupart de ces projets d'évolution. Parmi les valeurs que nous défendons, figure le soutien de la Recherche au sein des unités mixtes et notre volonté d'associer l'ensemble des personnels aux choix qui seront à faire.

Catherine Bréchignac
Présidente du CNRS

Arnold Migus
Directeur général du CNRS